

# LES BESOINS EN EAU

## Un risque courant:

L'eau est le moyen d'extinction par excellence. Les Sapeurs-Pompiers l'utilisent majoritairement lors des opérations d'extinction.

Il est donc primordial pour eux d'en trouver en quantité suffisante et dans un laps de temps satisfaisant pour mener à bien leur mission.

**Pour cela les Sapeurs-Pompiers doivent disposer d'un débit minimal de 1000 l/min. (60 m<sup>3</sup>/h) sur une durée minimum d'application de 1 heure.**

Cette eau peut se trouver sous forme de points d'eau naturels ou artificiels aménagés par l'homme.

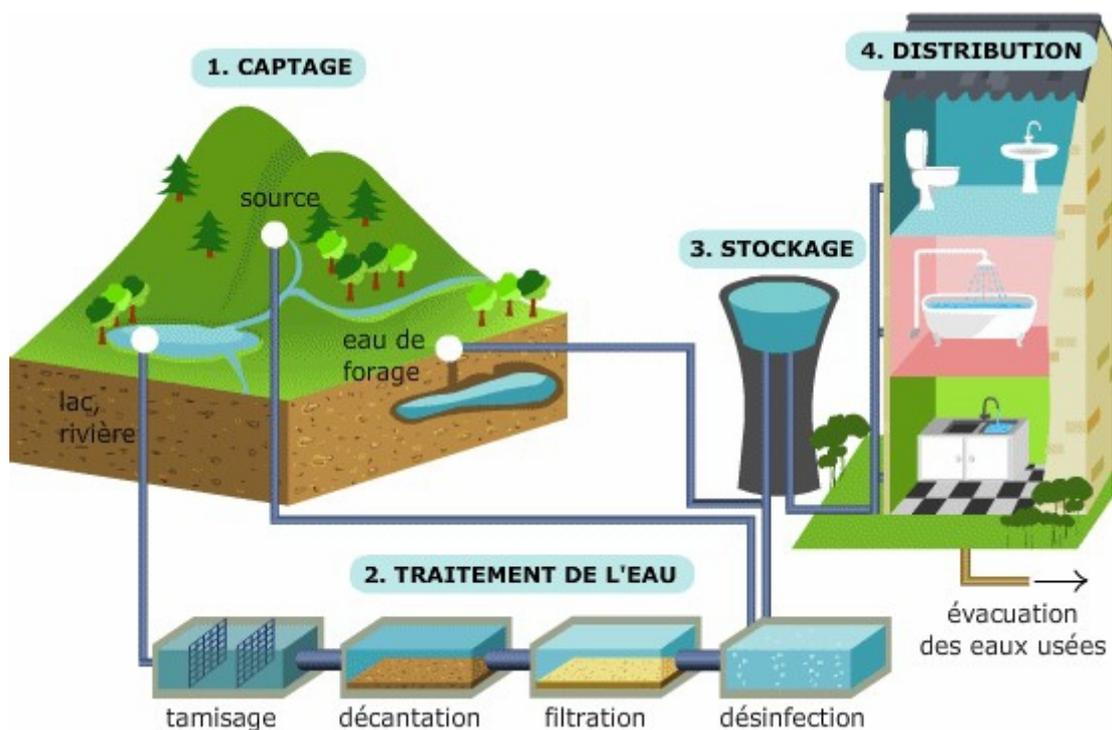
## Un risque important:

Pour les risques plus important (*bâtiments commerciaux et industriels, sites présentant des risques d'explosion ou d'émanation de produits nocifs, stockage de gaz toxiques, comprimés ou liquéfiés, d'hydrocarbures...*)

le préfet du département fixe en liaison avec les autorités et les organismes compétents et concernés des plans d'urgence fixant, entre autre les besoins en eau nécessaires à ces risques.

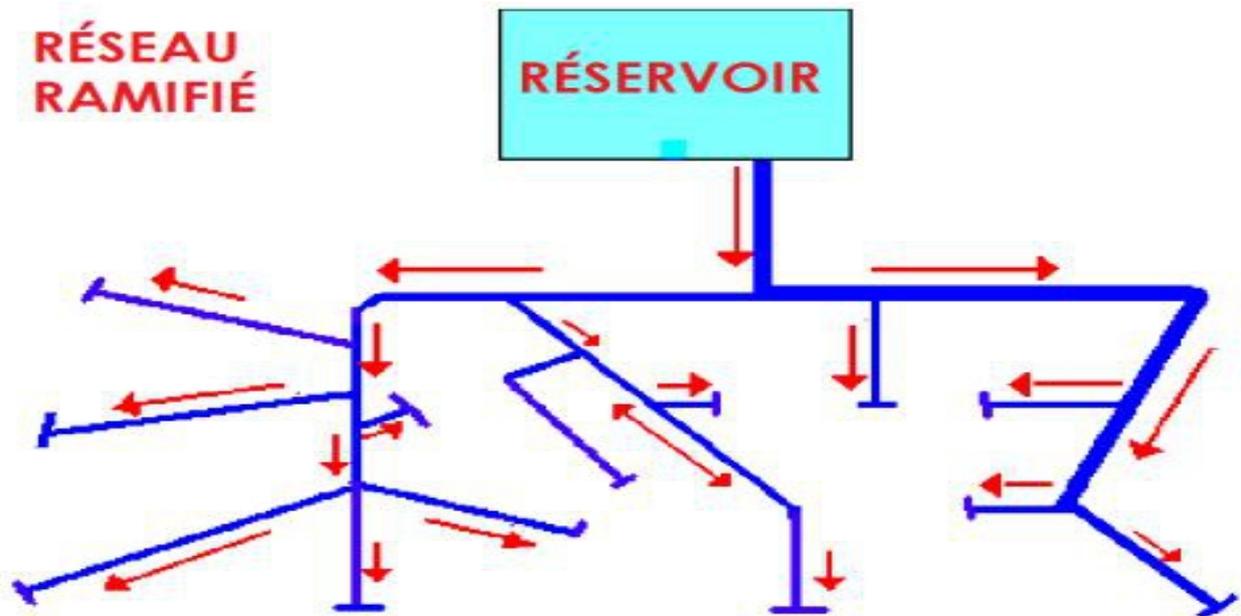
## Les réseaux d'eau

Afin de subvenir à ses besoins en eau, l'homme a établi un système de réseau de distribution (aqueducs, châteaux d'eau, canalisations souterraines) qui alimente un certain nombre de prise d'eau selon les risques à défendre. Ces prises d'eau sont les poteaux et bouches d'incendie, appelées chez les Sapeurs-Pompiers "hydrants".

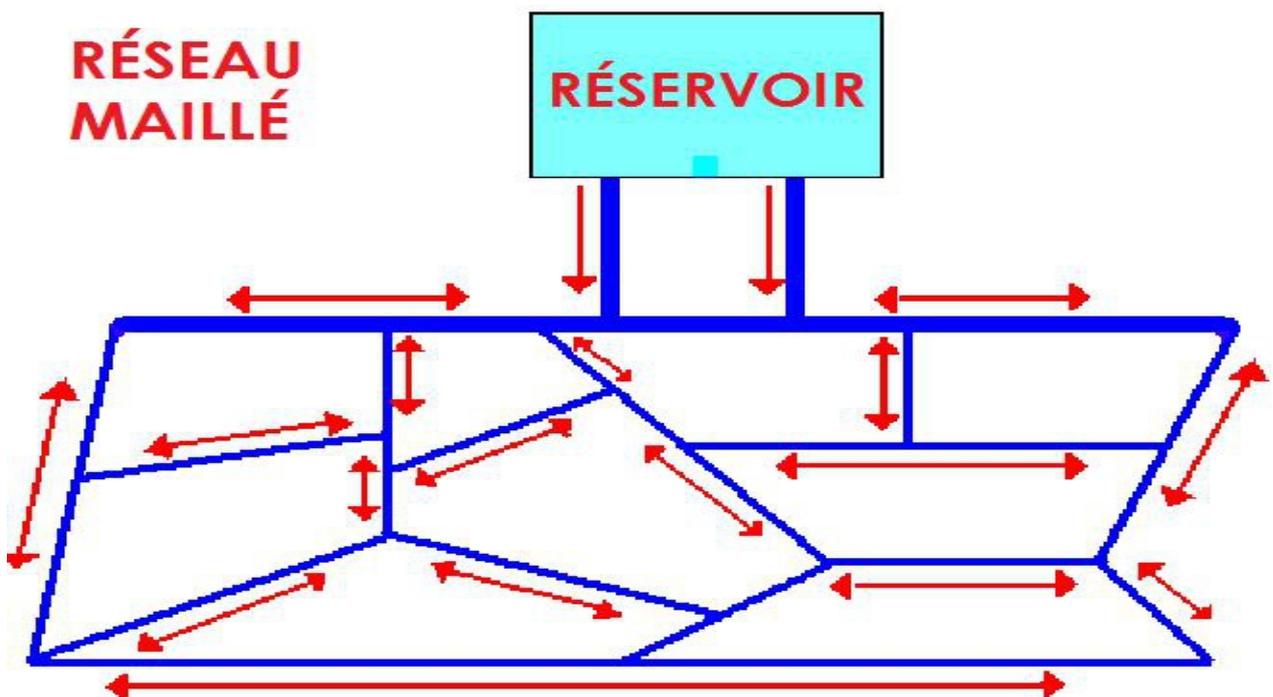


On distingue deux sortes de réseaux:

Les **réseaux étoilés** (ou réseaux ramifiés): ce sont des canalisations partant d'un seul réservoir jusqu'en bout de conduite en cul de sac. ces réseaux n'ont qu'un seul sens de circulation de l'eau et condamnent tout un secteur lorsqu'il y a un problème sur le réseau.



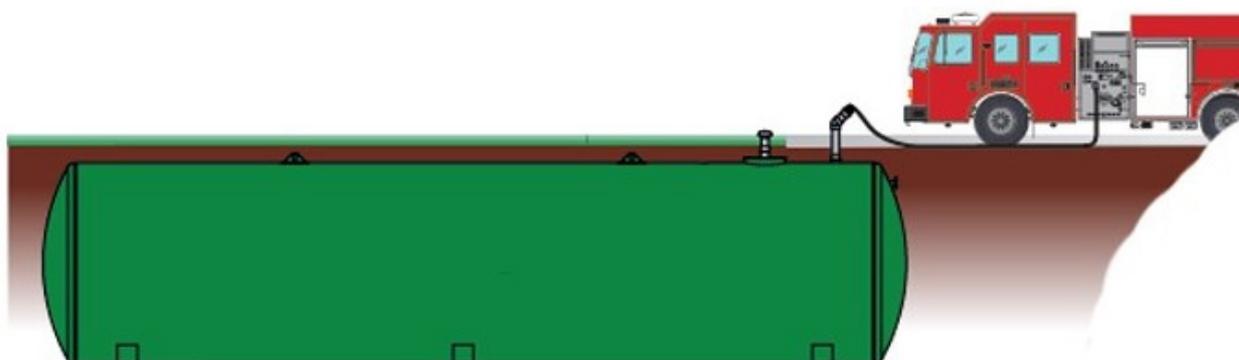
Les réseaux maillés: ils partent de plusieurs conduites et forment un maillage du réseau, permettant la continuité de l'écoulement de l'eau dans tous les sens.





## 2/ Les réserves artificielles

Des réserves d'eau peuvent se trouver dans les constructions que l'homme a créées:



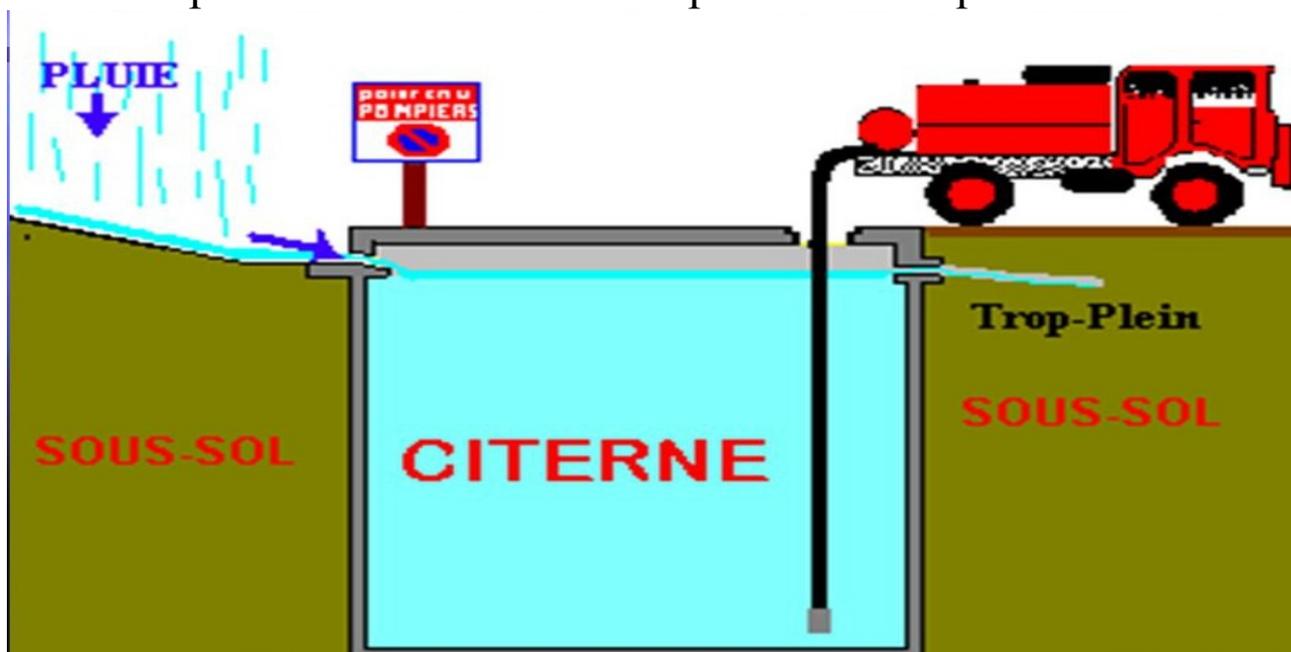
Elles doivent répondre aux mêmes caractéristiques que les points d'eau naturels.

Pour les massifs forestiers, être distants de moins de 200 m et disposer d'une réserve de 60 m<sup>3</sup> disponible.

Ce sont des points qui seront répertoriés soigneusement sur les plans qu'utiliseront les Sapeurs-Pompiers.

### 3/ Les points d'eau artificiels

Des points d'eau sont aussi disponibles tels que:



\* **Les citernes:** elles sont judicieusement placées à la campagne ou dans les forêts, là où le risque d'incendie est réel.



\* **Les puisards ou forages:** Ce sont des ouvrages aménagés sur des cours d'eau ou des nappes phréatiques dont la hauteur par rapport au sol doit être inférieure à 8 mètres.